



Lettre circulaire Nr. 8 – Décembre 2021

De Yina Avella - Protection des enfants contre la violence armée

Un projet de coopération par l'envoi de personnes de Comundo

La prévention du recrutement forcé au sein du conflit armé



Atelier sur la non-violence avec des adolescent-e-s de Cali, novembre 2021.

En mai 2021, j'ai commencé un nouveau mandat toujours avec Comundo auprès d'une nouvelle organisation partenaire. Il s'agit de **Justapaz**, une organisation de l'église chrétienne mennonite de Colombie qui travaille aussi bien avec des religieux que des laïcs, ainsi qu'avec d'autres organisations sociales et communautaires dans diverses régions de la Colombie. Leur mission est de soutenir les personnes dans un exercice de citoyenneté active et de leur permettre de vivre dans le respect de leurs droits, tout en contribuant à la construction d'une société plus juste, non-violente et en paix. Mon travail s'inscrit dans le domaine de "la non-violence et la prévention du recrutement forcé d'enfants et de jeunes adolescents", notamment dans la région de la Côte pacifique colombienne.

Adresse de contact - Yina Avella

Si vous souhaitez recevoir à nouveau ou ne plus recevoir cette lettre circulaire, veuillez contacter :

yina.avella@comundo.org - Comundo prend entièrement en charge les coûts des engagements.

Si vous désirez faire un don, vous trouverez des informations à la dernière page.





Lettre circulaire Nr. 8 – Décembre 2021

De Yina Avella - Protection des enfants contre la violence armée
Un projet de coopération par l'envoi de personnes de Comundo

Le recrutement forcé en Colombie

Dans un contexte de misère et d'inégalités quant à l'accès à la formation et aux opportunités d'emploi, une augmentation du phénomène du recrutement forcé était attendue en Colombie. De plus, les restrictions liées au Covid-19, la fermeture des écoles et la mobilité restreinte n'ont fait qu'accroître ce phénomène. Selon la Coalición contra la vinculación de niños, niñas y jóvenes al conflicto armado en Colombia (COALICO / Coalition contre le recrutement d'enfants et de jeunes dans le conflit armé en Colombie), 220 mineurs ont été victimes de recrutement forcé en 2020. D'après une autre organisation locale, en 2021, plus de 270 mineurs indigènes ont été recrutés seulement dans la région du nord du Cauca.



Atelier sur la non-violence à Quibdó, juillet 2021.

Enfants et jeunes adolescents sont souvent destinés à participer à des actions liées au soutien logistique des troupes dans les zones rurales et des groupes liés au trafic de drogue dans les zones urbaines. Ils servent, par exemple, de messenger ou de transporteur de toutes sortes de produits et d'outils nécessaires à la survie de ces troupes.

Les zones dans lesquelles ces groupes armés sont présents sont souvent retirées, pauvres et abandonnées par l'État. Ces enfants et ces jeunes adolescents sont aussi exposés au risque d'être mêlé et utilisé par l'armée dans le conflit. En particulier, l'armée les utilise pour obtenir des informations sur les cachettes des commandants des groupes armés illégaux ou sur des personnes suspectes dans les communautés. De plus, ces territoires sont souvent le théâtre d'affrontements et de combats entre les groupes armés étatiques et les groupes armés illégaux. Les civils sont les victimes collatérales de ces affrontements et combats et subissent alors des bombardements et des déplacements forcés.

Déceler les stratégies et prévenir le recrutement forcé par les groupes armés illégaux

Toutes les régions où Justapaz travaille sont touchées par le phénomène de recrutement forcé. Par conséquent, le travail de prévention prend une importance fondamentale mais représente également un grand défi, car qui dit recrutement forcé; dit également présence de groupes armés illégaux.

Mon travail dans l'organisation consiste en la création de stratégies de prévention locales face au recrutement forcé des mineurs. Pour ce faire, nous avons, au cours des 7 premiers mois de mon mandat, réalisé plusieurs voyages dans les territoires d'intervention de Justapaz afin d'identifier la situation, les acteurs armés, les fonctionnements ainsi que les stratégies qu'ils utilisent pour recruter les enfants. Il est indispensable d'avoir les informations directement des personnes et des communautés concernées, mais aussi des fonctionnaires locaux et des organisations sociales de la région en question.



Lettre circulaire Nr. 8 – Décembre 2021

De Yina Avella - Protection des enfants contre la violence armée
Un projet de coopération par l'envoi de personnes de Comundo

Grâce au travail de clarification, nous avons identifié par exemple que dans certains territoires, le recrutement se fait d'abord par une incitation des enfants à consommer de la drogue. Une fois cet état d'addiction atteint, l'enfant est alors plus facilement maniable et influençable. Ailleurs, les enfants sont pratiquement kidnappés dans certains cas, notamment dans les moyens de transport utilisés après les matchs de football pour rentrer au village. D'ailleurs, les parents se demandent souvent, s'il n'existe pas un accord entre des personnes civiles et les groupes armés pour kidnapper les enfants et les conduire vers les groupes armés.

Face au recrutement forcé dans la région du pacifique de la Colombie

En guise de témoignage de la situation à laquelle la région du Pacifique de la Colombie est confrontée, je vous partage l'histoire d'une leader social à Quibdó, elle-même mère de plusieurs enfants, qui mène un travail important dans le but d'empêcher les groupes armés présents dans son quartier de recruter des enfants.



Atelier sur la non-violence à Quibdó, juillet 2021.

Menaces au quotidien

Elle nous raconte que durant le confinement lié au Covid-19 en 2020 et début 2021, ses enfants ont fortement souffert du fait d'être enfermés et sans activités scolaires, ludiques ou sociales. Cette période a été particulièrement difficile pour son jeune adolescent de 14 ans, car après un vent de liberté et un retour à l'école et dans les rues pour jouer avec ses amis, il a dû rester enfermé pendant plusieurs mois. Cet enfermement était nécessaire pour sa survie car il s'est retrouvé au mauvais endroit au mauvais moment et a été le spectateur d'une situation de conflit qui s'est déroulée près de sa maison. Alors que deux groupes armés se disputaient le territoire dans son quartier, un groupe aurait été informé sur la cachette d'une personne de l'autre groupe armé, dans une maison qui serait plus ou moins abandonnée mais qui appartenait en réalité à une connaissance de la famille de la leader. À ce moment-là, le jeune adolescent était présent dans la maison où il s'est réfugié avec ses amis lorsque les balles ont commencé à fuser. C'est alors que des hommes des deux groupes l'ont repéré et dès le jour suivant, il a reçu de sérieuses menaces de mort...

Cette histoire reflète les conditions dans lesquelles vivent souvent ces familles, et en particulier les leaders sociaux et leurs enfants. Chaque jour, ils ne doivent pas seulement prévenir les jeunes d'être séduits par l'idée d'intégrer un groupe armé légal ou illégal; ils doivent encore veiller à se protéger et à préserver leur vie en continu.



Lettre circulaire Nr. 8 – Décembre 2021

De Yina Avella - Protection des enfants contre la violence armée
Un projet de coopération par l'envoi de personnes de Comundo

Des coopérant·e·s pour un monde plus juste

Et si le droit à une vie saine, sans violence et dans la sécurité, ne s'appliquait plus ? Et si l'accès à l'école n'était plus assuré comme clé vers une formation et un travail digne ? Ou si la seule solution était de partir à l'étranger pour réussir à nourrir sa famille restée au pays ?

Avec une centaine de coopérant·e·s sur le terrain, Comundo améliore les conditions de vie et renforce les droits de personnes en Amérique latine et en Afrique, avec une attention particulière pour les enfants, les jeunes et les personnes âgées. Ceci grâce à l'échange de connaissances et d'expériences de nos coopérant·e·s avec les organisations partenaires locales, à la mise en réseau des acteurs engagés et à l'encouragement de l'apprentissage mutuel.

En tant qu'organisation de la société civile suisse, Comundo contribue à la réalisation des Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU. Elle associe l'expérience concrète des coopérant·e·s dans les pays d'intervention à l'action politique et à la sensibilisation de la société en vue d'atteindre un monde plus juste.

Comundo

Bureau Suisse romande
Rue des Alpes 44
CH-1700 Fribourg
Tél. : +41 58 854 12 40
Mail : fribourg@comundo.org
www.comundo.org



**Votre don en
bonnes mains.**

Votre don aide !

Comundo couvre le coût total des engagements des coopérant·e·s (formation, moyens de subsistance, sécurité sociale, coûts de projet). Cela n'est possible que grâce au soutien fidèle de nos donatrices et donateurs. Nous vous remercions de tout cœur pour votre aide.

Compte de don

CCP : 17-1480-9

IBAN : CH89 0900 0000 1700 1480 9

Faites un don avec TWINT !



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don



**Scannez ce code et visitez mon site de sensibilisation
en ligne !**

